

au milieu du cercle. Le porte-aigle ne fut point intimidé.

« Oui, dit-il, je le répète, Sire, vous nous déshonorez. Vous n'avez pas le droit de nous traiter ainsi. Il n'est pas vrai que nous soyons des traîtres. Au 26 octobre, nous ne vous avons pas trahi. Il n'est pas vrai que nous soyons des lâches : nous avons fait nos preuves. C'est vous qui nous déshonorez. Vous n'avez pas le droit de traiter ainsi de braves gens. Nous ne sommes pas des traîtres, nous ne sommes pas des lâches ! »

De grosses larmes coulaient le long des joues du porte-aigle, et des sanglots étouffaient sa voix. Napoléon fut interdit : « Allons, dit-il, vieux grognard, ne te fâche pas si haut. » Puis d'un ton ému, et en mettant ses doigts sur les yeux du sergent-major pour les essuyer :

« J'aime ces larmes ! ce sont les larmes d'un brave homme. Mais ne pleure pas, mon vieil Egyptien ; car je t'ai vu en Egypte, n'est-ce

pas ? — Oui, Sire, et voici une marque de vos bontés. « Et il lui présenta un sabre d'honneur ; « Vous me l'avez donné à la bataille des Pyramides. — Je m'en souviens, répondit l'Empereur. Mais ne pleure pas ; je ne veux pas que tu pleures. »

On vit des larmes mouiller les yeux de Napoléon ; et Napoléon et le sergent n'étaient pas seuls à pleurer. Des cris de « Vive l'empereur ! » des cris d'enthousiasme, d'attendrissement et d'admiration s'échappèrent de toutes les bouches et sortirent de tous les cœurs.

Le sergent-major fut décoré à l'instant.

Quelques jours après, à la bataille de Bautzen, le 134^e fit des prodiges de valeur. Napoléon fut magnifique dans ses récompenses. Quant au porte-aigle, prisonnier des Russes le 29 août 1813, il mourut de faim, de froid et de misère sur la route de Rava à Varsovie. Je crois qu'il s'appelait François Durand.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LE MÈNESTREL paraît tous les Jendis. Il se compose de vingt pages, grand octavo, dont seize sont exclusivement consacrées à la partie Littéraire, et les quatre dernières à la Musique. L'année sera divisée en trois volumes, dont deux de Littérature, de 416 pages chaque, et un de Musique, de 208 pages.

Les conditions sont, outre les frais de poste, de TROIS PIASTRES par année, payable par semestre et d'avance. Cette dernière condition est de rigueur. On ne peut souscrire pour moins d'une année.

Toutes communications doivent être adressées, franchises de port, à PLAMONDON et CIE., Rédacteurs-Propriétaires. Bureau, à l'encoignure des Rues du Parloir et des Jardins, vis-à-vis la Chapelle des Dames Ursulines, Haute-Ville.

Les Messieurs suivants qui ont bien voulu se charger de l'Agence du Mènestrel, sont autorisés à recevoir les noms des souscripteurs, à percevoir le montant de l'abonnement, et à en donner des reçus en conséquence.

| | | |
|-------|---------------------------|----------------------------------|
| M. M. | G. N. Gosselin, | Au Bureau de l'Aurore, Montréal. |
| | J. Bte. Saint-Denis, | Saint-Hyacinthe. |
| | Louis Berlinguet, | Boucherville. |
| | H. Garneau, | Rivière du Loup (en haut). |
| | Antoine Bureau, | Trois-Rivières. |
| | Louis Balté, | Deschambault. |
| | Wolfréd Launière, | Saint-Michel. |
| | George Tanguay, | Saint-Gervais. |
| | George Couillard, E. D. | Saint-Thomas. |
| | T. Chapais, N. P. | Rivière-Ouelle. |
| | Horace Pinet, N. P. | Kamouraska. |
| | Cléophe Cimon, N. P. | Malbaie. |
| | Arthur Chamberland, N. P. | Rivière du Loup (en bas). |
| | J. B. Beaulieu, N. P. | Kakouna. |

PLAMONDON et CIE. Rédacteurs-Propriétaires.

Imprimé par STANISLAS DRAPEAU et Cie., Bureau de l'Artisan et du Mènestrel.